

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 4

Artikel: Honni soit...
Autor: Bert-Net
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207529>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

avec un drap neuf dedans ; elle ne convolait pas non plus avant d'avoir porté une hottée de sable au haut de la Raie de Chenelly.

Quand on se marie, il ne faut pas, au sortir de l'église, regagner la maison par le même chemin : cela ne porte pas bonheur. Mauvais présage encore, lorsque la noce rencontre un enterrement, ou que deux couples s'unissent le même jour, dans le même temple. Le jour des noces, il faut briser quelque chose dans la maison, pour le bonheur des mariés ; il est bon aussi de croiser un char de fumier. La pluie et la neige sont des signes favorables, mais pas le vent.

L'« amie de noce » apportait jadis des *boussalé* à l'épousée, le matin de son mariage, dans une élégante corbeille enrubanée. Les *boussalé*, offrande de bénédiction, sont des pains ou *turbans*. Ils figuraient au cortège et au festin de la noce. La *tzermalâïre* les portait sur sa tête, même assise en crûpe sur sa haquenée, de la maison de la mariée jusqu'à l'église et de l'église jusque chez l'époux. En retour, la mariée offrait à l'« amie de noce » un mouchoir de tulle brodé, semblable au sien. L'époux lui donnait une belle *torche* pour porter la corbeille du *bouzalé*. Tous les gens qui se mariaient allaient à cheval. L'épouse se mettait une belle grande jarretière de ruban rouge, qui dépassait la robe. Au retour du temple, le *tzermalâï* avait le droit de lui détacher sa jarretière et de la mettre à son chapeau.

Certains parents, mécontents de leur fille, n'ayant pas voulu lui faire de trousseau, on disait d'eux : « Léi an balli tot son trosséi dein on krêto. » — Le krêto (krato, dans le Jorat) est cette étroite corbeille dont on se sert pour cueillir les cerises.

En parlant de l'union de tout jeunes gens sans aucune expérience et dépourvus du strict nécessaire pour se mettre en ménage, on emploie le terme dédaigneux de *mariolâ* : « Mariolâ vo pî, vo z'ein aréi assetu prau ! »

Les filles de Blonay sont d'avis au reste qu'un prétendant qu'on connaît est préférable, même avec ses petits travers, à un autre dont on ne sait rien et qui a peut-être de graves défauts : « Vau mî n'ein preindre ion k'on kognè et ke pisso ou illi, tyé ion k'on ne kognè pa et ke se fâ tot permî. »

Aux mots *bézon*, *bézetta* (baiser), l'auteur explique qu'ils ne sont employés, avec les quatre qui suivent, sauf *bresson*, que dans le malicieux quatrain par lequel on râille les nouveaux mariés :

La premîr' an-nayè : *bézon*, *bézetta* ;

La second' an-nayè : *bresson*, *bressetta* ;

La troisiém' an-nayè : *bousson*, *boussetta* ;

La quatriém' an-nayè : *passa*, *lésse-mé passâ*. (La première année, les bécots ; la seconde, l'action de bercer alternativement ; la troisième, les claques ; la quatrième : « Passe ! » (dit le mari), « laisse-moi passer ! » (dit la femme)).

A propos du mot *uti*, on lit que, lorsque de jeunes époux ont comme premier enfant une fille, de compatissants voisins et amis leur disent en plaisantant : « Lé valet vindr' aprî, le z'uti po l'é fêre son pa brezi. »

(A suivre.)

V. F.

HONNI SOIT...

QUELQUES jeunes demoiselles de Chambres-sous-le-Grand avaient décidé de lancer une souscription pour offrir un drapeau à la Société des infirmiers de cette ville. Bien à tort, nous semble-t-il, les membres de cette intéressante et utile société n'ont jamais été très populaires ; serait-ce parce qu'ils nous rappellent un peu trop les petites misères de notre nature humaine ? Toujours est-il qu'à Chambres-sous-le-Grand, l'on avait trouvé tout naturel d'offrir un drapeau à la « Perce-oreille », la principale chorale de la localité ; on avait également

fait don de bannières à la « Bourdonnante », la fanfare aimée, et à la « Tremblottante », la gentille estudiantina qu'on allait applaudir les beaux soirs d'été sous les grands ombrages du Parc de la Liberté ; et pourtant l'on trouva très singulier d'en faire de même à l'égard de la Société des infirmiers.

Mais les personnes qui s'étaient mises à la tête de cette entreprise ne se laissèrent pas décourager. Elles firent tant et si bien qu'elles arrivèrent à leurs fins et que la somme nécessaire fut trouvée. Quand il fallut faire broder l'inscription sur le drapeau de soie brochée, elles eurent un moment d'hésitation, ne sachant trop qu'y mettre. Enfin, après mûres réflexions, faisant allusion à la fois aux critiques qu'avait provoquées leur initiative et au but humanitaire de la société, elles décidèrent d'ornir le drapeau de la devise suivante :

« Honni soit qui mal y panse. »

BERT-NET.

Elle s'y connaît. — Au café. Un client :

— Dites donc, gargon, il y a une mouche qui nage dans ma chope !

Le gargon, d'un ton bonhomme : « Hé ! oui, ces bestioles-là savent aussi ce qui est bon. »

Une déveine. — Pourquoi pleures-tu, Paulot ?

— Mon papa m'a donné un parapluie, le jour de l'An ; mais je puis pas m'en servir : il ne pleut plus du tout ! Hu, hu, hu !

A l'abâi

Ieu vu vo z'ein contâ iéna que s'e passâi tzi no lâi a grantein :

Vo séde que dein lè veladzo, ti lè z'an, lâi avai onn'abai ào mai de mé. Lo décando, ti elliau qu'en fran allâvan ter, bevessan quo-qui verro et, on iâdo que l'avan ramassâ lâo pri, returnâvan tot bounamein à l'ôto.

La demeindze aprî midzo, l'êtai on n'autre affère : on arâi de que l'êtai on petit tir fédérat, lè valet et lè fellie de ti lè veladzo dâi z'einverron venian pé beinde po dansi, et s'ein pouavan bâillî tan que la n'e dourâve.

Dâi iâdo, lâi avai dâi brouillon que n'ran contein que quand l'avan tzertzî tzecagne, et profitâvan dé toté lè z'occasions po sé fottre onna dedzalâie.

A l'iéna de elliau fite, à la miné, peindein que lè musicien medzîvan on bocon, elliau de B*** reprodzîvan tot per on coup-à elliau de P*** dé gardâ peindein l'hivè onna provejon dé vouipe et dé tavan por ein avâi l'an d'aprî, et elliau dé P*** de lâo repondre que gardavan lè bordanne et lè quinquoire dein on n'artze, su lo chofâ dâo pridzo.

D'on mot à on n'autre, lè plie einradzi s'eimpougniran et s'e bâilliran onna dedzalâie d'on diabillio, de manière que l'avan dérotzi l'estrada dé la musique et que lo cornet, lo clavicorn et lo bombardon rebattavan su lo pliantzi asse rido que dâi folie sétze. Lou bombardon que l'avâi reçû on puehent cou dé pî, avâi on perte et l'êtai à maiti eccliaffa.

Quand lè musicien l'an zu fini dé goutâ et que l'an volliu recoumici à djuvi, pas moyan : lou bombardon n'en pouâve pliequa. Lo carbatier, qu'on lâi desâ Louis daud Lodzi, êtai tot eimbéâ, mât l'a d'abo z'u trovâ on remido : ie dese à ellî que djuvive dâo bombardon : « Ne lâi a pas tant de mau, ie vé appliéy mon éga et traci tzi Justin à la Clia ; ie vâo prou mè prétâ son bombardon ; dein demi-ora vo porrai recoumici à djuvi. » Dinse de, dinse fê.

L'è po cein que lè valet dè B*** et elliau dè P*** n'on jamais osâ returnâ dansi à elliau abâi, câ elliau dé sti indrâ l'avan djurâ que, se lâi re-vanian, ie voliâvan ti lè z'erteti.

On vesin dé Marc à Louis.

Niaiseries. — Une élégante jeune personne disait, l'autre jour, à une paysanne :

— Vos œufs sont toujours bien petits, madame : ou bien vous affamez vos poules, ou bien vous leur prenez les œufs trop tôt !

Cela rappelle la *pudzenaire* (jeune servante qui soigne la basse-cour) du château de Pompadou : elle ne donnait rien à une jeune couvée, parce qu'elle croyait que les poussins tétaient leur mère quand ils se cachait sous ses ailes. De là est venue la phrase proverbiale : « L'è asse cura (bête) que la pudzenaire de monsû de Pompadou. »

LE JOVIAL HOTELIER

M. Gustave Bettex, rédacteur de la *Feuille d'avis de Montreux*, a rappelé récemment dans son journal le souvenir d'un grand hôtelier que la fortune n'avait pas grisé et qui avait gardé toute la simplicité d'allures du Vaudois avec, en plus, une jovialité et un don de mystification lui appartenant bien en propre.

EN contemplant l'hôpitalière façade du Grand Hôtel des Avants, propriété depuis quelques jours d'une société par actions, je me suis rappelé la radieux visage de celui qui fut l'âme des Avants, le vrai fondateur de cette station : Ami Dufour.

Il n'est pas un de ses nombreux amis qui, en franchissant aujourd'hui le seuil de cette maison, ne cherche encore cette joviale figure, le sourire aux lèvres, le mot de bienvenue toujours empreint d'urbanité, aimant à faire les honneurs du chez soi, le cœur infiniment bon !

Quel gai compagnon ! Il avait choisi lui-même pour épiphore ce distique : « Il nous a trop fait rire dans sa vie, pour qu'à sa mort on pense à le pleurer. »

Ami Dufour fut le plus aimable des farceurs ; il avait du feu et de la verve.

En a-t-il joué des tours ?

Certain jour, il emmène avec lui à Château-d'Œx une dizaine d'Argentins qui passaient l'hiver aux Avants. On y pénètre ; on prend place. Ami Dufour se présente au patron en qualité de médecin d'un asile d'aliénés.

— Vous n'avez rien à craindre, s'empresse-t-il d'ajouter. Les compagnons que je vous amène sont des fous très sages, mais qui deviendraient furieux s'ils buvaient une goutte, une seule goutte d'alcool. J'ai quelque course à faire dans le village ; je reviens à l'instant ; servez tout ce qu'ils vous demanderont, mais refusez formellement toute boisson alcoolique. Et Dufour s'en va.

Nos Argentins demandent du Champagne : pas de réponse. L'un d'eux s'échauffe et l'aubergiste l'exhorté à patience. Le temps passe ; et la petite troupe revient à la charge. A défaut de champagne, elle se contenterait de grogs au rhum ou de vin blanc. Le malheureux hôtelier temporise toujours ; mais nos gens font un tel vacarme et menacent de tout casser ! Alors le tenancier ferme à clef la salle à boire et appelle au secours. La maisonnée accourt pour lui prêter main forte ; les passants s'attroupe ; on bloque la maison ; on se prépare à donner l'assaut au café. Des gourdins se brandissent... — Ils sont fous, hurle le patron. Fous dangereux, fous à lier...

Nos Argentins se croyant menacés, se barricadent ; l'un d'eux ouvre une fenêtre, braque son revolver sur la foule et menace de tirer. Le gendarme accourt... heureusement suivi d'Ami Dufour qui, toujours pince-sans-rire, s'écrie :

— A table, Messieurs, le champagne est frappé !

Un autre jour, Dufour et deux de ses amis qui vivent encore à Montreux descendent dans une guinguette de la Gruyère. Du premier étage tombent des plaintes, des gémissements, des cris.

— Qu'y a-t-il ?